

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Illustration	
Programme de cours : 2025 - 2026	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en illustration faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en œuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 9 :	Crédits : 30 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Illustration / Atelier	Ludovique Tollitte

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Illustration / Atelier	Artistique	Annuel	H/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requis

UE 1

Objectifs de l'enseignement

Illustration / Atelier
<ul style="list-style-type: none"> ● Amener l'étudiant.e vers un dépassement de soi et une vocation d'auteur.e ● Vers une autonomie dans l'élaboration de son/ses projet.s. ● Multiplier et diversifier l'expérimentation des modalités iconiques et plastiques du fonctionnement narratif de l'image, quoi, comment, pourquoi et à qui raconter? ● Envisager son/ses projet.s en regard d'une étude approfondie du champ artistique/éditorial dans lequel il opère. ● Situer son projet dans une globalité à savoir la recherche, les expérimentations plastiques (graphiques, picturales, numériques...), les expérimentations narratives textes/images, la mise en page et la diffusion de son travail (supports variés, mises en espaces, expositions, films, mixed media, supports inédits) ● Situer son projet dans un contexte artistique actuel et élargi ● Variété des intentions du créateur d'images, de textes, de ses outils et du public auquel il souhaite s'adresser. ● Faire preuve de la souplesse indispensable à tout.e créateur.trice contemporain.e : ses supports et ses sources d'intérêts peuvent et doivent être multiples et variés. ● Envisager de nouvelles technologies pour la création de son/ses projets et évaluation de l'impact sur le geste même de la création artistique. ● Connaissance objective des milieux professionnels concernés. ● Répondre à différentes exigences: la réalisation de son projet et sa production, conscience des moyens nécessaires pour convaincre son public.

Description de l'enseignement

- Préciser son, ses domaines narratifs.
- Raconter sous diverses latitudes et explorer des champs variés et transversaux tels que le littéraire, fictionnel, journalistique, documentaire, poétique, scientifique...
- Articuler les propositions selon des exigences textuelles, des recherches visuelles, documentaires.
- Explorer les possibilités de la mise en page, de l'impression.
- Mener à bien ses projets et en réaliser un, plusieurs, sous la forme livresque, spatiale, virtuelle, qu'il.elle déterminera avec ses professeurs.
- Les réalisations se passent selon des durées variées et déterminées ensemble répondant à des critères éditoriaux que l'on croise couramment ou que l'on définit.
- Poursuivre le développement et la recherche d'un univers personnel et singulier.

Méthode:

- Dès le début de sa formation l'étudiant.e est invité.e à décider en collaboration avec ses professeurs d'un sujet de de travail artistique personnel qu'il aura à développer et à présenter en fin d'année académique.
- Il.elle est invité.e à la création d'un dossier artistique présentant de façon intelligible son projet. Ce dossier doit convaincre son.ses interlocuteurs.trices du bien fondé du développement de ce travail dans le champ artistique, éditorial contemporain. Tous les moyens plastiques, techniques, narratifs sont possibles en adéquation avec le projet de l'étudiant.e.
- L'étudiant.e propose un échéancier de travail sur l'année.
- Tout le travail de recherches référentielles, et de genèse du projet, croquis, observation, réflexion doit être accessible et visible au jour le jour.
- Des rendez-vous réguliers, allers-retours indispensables entre professeurs et étudiants.es sont organisés à l'initiative des étudiants.es.
- La présentation du ou des travaux lors du jury de fin d'année est pensée dans toutes ses dimensions, spatiales, architecturales, scéniques/scénographiques.
- Durant l'année l'étudiant.e voit son travail évalué sous différents angles et regards liés aux étapes successives que chaque travail comporte: choix du sujet, dossier artistique de projet, scénario, découpage, recherches artistiques, expériences narratives et visuelles, création des images, documentation, mise en page, impression, mise en forme et en espace.
- Les professeurs d'atelier sont les premiers évaluateurs par un suivi le plus régulier possible.
- Au terme des deux quadrimestres, les professeurs font appel à un jury composé d'intervenants professionnels extérieurs à l'école acteurs du secteur artistique et culturel, ainsi que des intervenants de l'école.
- Lors du jury, l'aboutissement des travaux est demandé. Les dossiers de recherche, de construction du projet sont exigés ainsi que le dossier de documentation.
- Présentation visuelle, spatiale, verbale... Précision d'un univers personnel.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Illustration / Atelier

Mode d'enseignement

Illustration / Atelier
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Illustration / Atelier	30 crédits
Illustration / Atelier	

Bibliographie

Illustration / Atelier

Mots clés

Illustration / Atelier

UE 10 :	Crédits : 15 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Travail de fin d'études : mémoire	
Méthodologie/Suivi de mémoire	Dimitri Vazemsky

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Travail de fin d'études : mémoire	Artistique	Annuel		juin
Suivi de mémoire				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire
Définition du mémoire artistique

- Le mémoire est un travail réflexif, analytique et avant tout artistique accompagnant les préoccupations de l'étudiant.e en cours de finalisation de son cursus artistique. Il peut être beaucoup de choses et peut prendre toutes les formes adéquates.
- En cas de forme audio ou live, performative, le mémoire nécessitera une transcription ou capture vidéo, ainsi qu'un vadémécum.
- Le mémoire pourra comprendre l'écriture de la genèse du projet d'atelier avec ses doutes, ses remises en question ses éclairages, l'études de lieux, personnages, situations, types d'écrits, destination éditoriale particulière, maisons d'éditions, collections, presse, production, mise en scène etc...l'analyse du champ artistique référentiel, afin de comprendre et de faire évoluer tous les enjeux et paramètres du travail d'atelier.
- Il pourra être la construction singulière d'un ensemble textes (mémoire) / images représentatif de son travail d'atelier et capable de le représenter devant tout interlocuteur professionnel: éditeur, producteur, partenaire, curateur, galeriste, institution, organisme de subventions, concours...
- Il pourra être l'étude approfondie d'un ou plusieurs aspects de son travail artistique, du champ artistique, de recherche dans lequel il s'inscrit.

- En cas de master spécialisé Illustration avec autre finalité, il est essentiel que les mémoires présentent un trait d'union entre l'atelier et la spécialisation, affichant l'intérêt du choix de l'étudiant pour ce master.

Méthodologie

-

Description de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

- Ce travail apportera un regard réflexif, critique, poétique... en rapport avec sa pratique artistique ou une problématique liée. Ce mémoire articulera la pratique de l'étudiant à un champ élargi et approfondi.
- Le sujet du mémoire sera proposé par l'étudiant et discuté, affiné puis arrêté en concertation avec ses professeurs. Pour ce faire, l'étudiant choisira un ou des promoteurs qui l'aideront à aboutir son projet. Les professeurs d'atelier aideront dans le choix du ou des promoteurs en fonction du type de mémoire choisi.
- Le sujet après validation pédagogique de son /ses promoteur(s) ainsi que des professeurs responsables du master, sera présenté par une note d'intention révisable et déposé administrativement en bonne et due forme au secrétariat.
- Ce document sera à remettre au plus tard le lundi suivant les vacances d'automne de l'année académique de réalisation du mémoire.
- L'étudiant.e prendra rendez-vous avec son/ses promoteurs.trices à intervalles réguliers afin de faire avancer le travail.
- L'étudiant.e sera dirigé.e, orienté.e par le les promoteurs.trices dans le choix d'un ou plusieurs lecteurs.trices.

- La forme du mémoire est absolument et résolument libre. Elle doit cependant être cohérente plastiquement et graphiquement au regard du travail artistique de l'étudiant et de l'objet de sa réflexion.
- Dans tous les cas, l'étudiant veillera à rédiger un vadémécum comprenant au minimum 25000 signes (table des matières et bibliographie non comprises).
- En Illustration une attention particulière sera apportée à la mise en pages, aux supports, aux éléments plastiques choisis. Les règles de l'orthographe et de la citation seront respectées.
- Le vadémécum contiendra un référencement bibliographique précis et apportera les éléments nécessaires à la bonne compréhension du propos de l'étudiant si la lecture du « mémoire » n'est pas évidente. La rédaction du vadémécum répond également à une volonté de pouvoir archiver les mémoires.
- Une réflexion importante sera consacrée à la mise en forme de ce mémoire et à sa présentation, plutôt non standardisée de ce mémoire artistique qui sera présenté lors du jury de fin d'année.
- Si l'étudiant.e ne peut présenter son mémoire en même temps que le jury, alors une soutenance devra être organisée.
- Lors de la présentation du mémoire un jury composé des professeurs d'atelier, des ou du promoteurs.trices, du ou des lecteurs, ainsi que de professionnels du secteur artistique concerné est réuni.

Suivi de mémoire

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi de mémoire

Mode d'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi de mémoire

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

- | | |
|--|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Lors de la présentation du mémoire un jury composé des professeurs d'atelier, des ou du promoteurs.trices, | Pondération en crédits |
|--|------------------------|

<p>du ou des lecteurs, ainsi que de professionnels du secteur artistique concerné est réuni.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le dépôt du mémoire est fixé à la date butoir du 15 Mai de l'année académique de réalisation du mémoire. ● Un exemplaire du mémoire et de son vadémécum est à remettre par membre de l'équipe évaluant le mémoire ainsi qu'un dépôt administratif au secrétariat. ● Les promoteur, co-promoteur, lecteur(s) désignés évaluent conjointement le mémoire. 	
Travail de fin d'études : mémoire	15 crédits
Suivi de mémoire	

Bibliographie

Travail de fin d'études : mémoire
Suivi de mémoire

Mots clés

Travail de fin d'études : mémoire
Suivi de mémoire

UE 11 :	Crédits : 10 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Écriture / Narration	Renaud Dillies

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Écriture / Narration	Artistique	Annuel	H/semaine	juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Écriture / Narration
<p>Aider l'étudiant à définir son axe de travail, ses choix d'auteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Aider l'étudiant à définir un/des champs d'investigations artistiques, littéraires, scéniques... ☐ Aider l'étudiant à la construction scénaristique de son/ses projets narratifs par le projet, le découpage en textes et en images, jusqu'à la réalisation de l'objet narratif (film, livre, ensemble, installation, pièce de théâtre, performance...) ☐ Apporter un regard pointu, solide, clairvoyant par rapport à la scène artistique, éditoriale contemporaine ☐ Accompagner l'étudiant dans les choix les plus à même de donner à voir, sentir, comprendre, appréhender le travail narratif, par la succession d'images, de textes, les cadrages, compositions, mises en pages, supports...

Description de l'enseignement

Écriture / Narration
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Réception des propositions de travail en octobre de l'année académique ☐ Suivi hebdomadaire ou bi-mensuel de l'avancement des projets ☐ Critique constructive des projets afin d'affiner au mieux l'aiguillage de l'étudiant ☐ Définition de la cible: pour qui? Comment? Pourquoi? ☐ Expérimentation narratives jusqu'à la définition exacte de l'objet ☐ Travail autour de projets en lien avec le ou les sujets principaux ☐ Réalisation du travail original, puis reproduit lorsqu'il s'agit d'un livre... travail sur tous les paramètres de la reproduction d'un ensemble textes/images ☐ Considérer l'installation et la présentation comme un des vecteurs de sens possible, réfléchir, choisir tous les paramètres en conscience et en cohérence avec le travail de manière générale. <p>A la fin de cette année, l'étudiant devra être capable de:</p>

- ☐ Etre complètement autonome dans la genèse de son travail
- ☐ Savoir mettre au point efficacement une structure narrative
- ☐ Etre ambitieux, et plus que jamais « désireux »
- ☐ Répondre à un calendrier imposé
- ☐ Rebondir aux critiques et remettre en jeu les paramètres constitutifs de son travail
- ☐ Choisir les moyens nécessaires à la bonne perception de son travail
- ☐ Analyser des oeuvres anciennes et contemporaines et savoir où se placer dans le champ artistique, éditorial actuel

Méthodologie

- ☐ Rendez-vous hebdomadaires
- ☐ Réactions, critiques constructives et argumentées aux apports réguliers de l'étudiant
- ☐ Constitution d'un champ référentiel, analyse d'oeuvres passées et actuelles
- ☐ Dépôt des projets en octobre de l'année académique
- ☐ Travail régulier avec contacts hebdomadaires ou bi- mensuels
- ☐ Réalisation de cahiers de recherches en textes, en images, en textes et en images
- ☐ Mise au point en janvier, remise d'un dossier artistique, installation des oeuvres dans un espace choisi. -Développement, aboutissement des projets pour le jury de juin, publication, installations, projections, expositions... tout est possible.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Écriture / Narration

Mode d'enseignement

Écriture / Narration

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

Pondération en crédits

Écriture / Narration

10 crédits

Écriture / Narration

Jury artistique externe en fin de Q2

Critères d'évaluation

Evaluation continue:

- ☐ Lors de chaque séance, les projets sont analysés, critiqués positivement
- ☐ Analyse critique du travail en cours individuel- le et/ou en groupe.
- ☐ Un dépôt de projet est demandé en octobre et défini les axes de recherches
- ☐ Une mise au point est faite en janvier avec un accrochage, lecture, visionnage... ainsi qu'un dépôt de dossier artistique

Jurys:

- ☐ Les travaux sont évalués en jury en juin.
- ☐ Aboutissement des travaux demandés.
- ☐ Dossier comportant les recherches pour leur réalisation
- ☐ Clarté de la présentation et de l'accrochage du travail :
 - ☐ visuellement et verbalement.
 - ☐ Précision d'un univers personnel.

Bibliographie

Écriture / Narration

Mots clés

Écriture / Narration

UE 12 :	Crédits : 5 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes			3 semaines	

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requis

--

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes

Description de l'enseignement

Stages / Externes

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes

Mode d'enseignement

Stages / Externes

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Stages / Externes	5 crédits
Stages / Externes	

Bibliographie

Stages / Externes